

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

INSPIRATION

Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : ALTERNATIVE PATRIMONIALE

Part R EUR ISIN : FR0014003AL5

Site internet : <https://www.alternativepatrimoniale.fr/>. Appelez le +33 9 88 99 98 88 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de ALTERNATIVE PATRIMONIALE en ce qui concerne ce document d'informations clés.

ALTERNATIVE PATRIMONIALE est agréée en France sous le n° GP 11000003 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

INSPIRATION est autorisé en France et déclaré à l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 31.12.2024

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Ce Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, constitué en France, relevant de la directive européenne 2009/65/CE.

Durée et modalités

Ce Produit est créé pour une durée de 99 ans, sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au présent règlement.

Objectifs

Objectif du Produit :

L'objectif de gestion est de permettre aux souscripteurs d'être exposés à des gestions actions (Univers 1) ainsi qu'à des gestions obligataires, monétaires et diversifiées sur plusieurs classes d'actifs (Univers 2) et intégrant, pour au moins 90% d'entre elles, des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le Produit investira dans des fonds ayant le label ISR ou respectant eux-mêmes les critères quantitatifs issus de ce label, à savoir une réduction de 20% de leur univers d'investissement après élimination des moins bonnes notations extra-financières ou une note extra-financière supérieure à la note de leur univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées ainsi qu'un taux d'analyse ou de notation extra-financière supérieur à 90% en nombre d'émetteurs ou en capitalisation de l'actif net du placement collectif.

L'OPCVM investira également dans des fonds qui promeuvent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").

Les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres. La sélection d'OPC ISR externes à la société de gestion peut générer une absence de cohérence.

Le gérant du Produit met en œuvre une gestion active, discrétionnaire et dynamique sur un horizon d'investissement de 8 ans.

L'objectif de niveau de volatilité moyenne du Produit est de 12.5% sur l'horizon d'investissement.

Du fait de son objectif de gestion et au regard de la stratégie d'investissement utilisée, il ne peut être fait mention d'un indicateur de référence pertinent pour le Produit.

Caractéristiques essentielles du Produit :

Le Produit INSPIRATION est géré en multigestion, via la sélection de différents OPCVM ou FIA qui appartiennent à deux univers d'investissement différents.

Les deux univers d'investissements sont les suivants :

L'univers d'investissement « actions » représentera entre 50% et 100% de l'allocation du Produit. Les différents OPC actions sélectionnés seront investis en actions sur tous les secteurs, toutes les zones géographiques (y compris les pays émergents), toutes capitalisations boursières (en ce compris les petites et moyennes capitalisations sans limite de pourcentage).

L'univers d'investissement obligataire, monétaire, alternatif et diversifié sur plusieurs classes d'actifs représentera entre 0 et 50% de l'allocation du Produit sous forme de :

- OPC obligataires : les différents OPC obligataires sélectionnés seront investis principalement en titres de nature obligataire diverse (Investment Grade, Titres spéculatifs, Convertibles.)

- OPC diversifiés sur plusieurs classes d'actifs : Les différents fonds diversifiés sur plusieurs classes d'actifs sélectionnés permettent de couvrir plusieurs classes d'actifs au sein d'un placement unique. Le fait d'offrir une diversité de classes d'actif au sein d'un même fonds contribue à minimiser l'impact des fluctuations de marché. Les fonds diversifiés sur plusieurs classes d'actifs peuvent ainsi être investis en actions, obligations ou instruments monétaires et sont gérés de façon active.

- OPC alternatifs : Il s'agit de fonds ayant recours à un large éventail de différentes stratégies de placement alternatif. Les styles de gestion alternative étant nombreux et évolutifs, les styles de gestion listés ci-après seront utilisés à titre principal.

Les stratégies considérées comme alternatives peuvent par exemple être les suivantes : Long Short Equity, Equity Market Neutral, Event Driven, Crédit Arbitrage, CTA, Global Macro, Arbitrage de volatilité, Cat Bonds.

La répartition de l'actif du Produit INSPIRATION entre les deux univers d'investissement est discrétionnaire. La pondération peut varier dans le temps entre les bornes définies en fonction de l'évolution des conditions de marché et pour refléter les attentes en matière de perspectives macroéconomiques et anticipations de l'équipe de gestion.

Le Produit Inspiration est investi dans les catégories d'actifs suivantes :

OPCVM dont les trackers et ETF, FIA ou fonds d'investissement étrangers :

Le Produit peut investir jusqu'à :

- 100% de l'actif net en parts ou en actions d'OPCVM dont les trackers et ETF des catégories suivantes : fonds obligations, fonds actions, fonds diversifiés sur plusieurs classes d'actifs, fonds spéculatifs et autres fonds à l'exception des OPCVM détenant plus de 10% en OPCVM, FIA ou fonds d'investissements d'étrangers

- 30% de l'actif net en parts ou actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger européens ou non, répondant aux quatre conditions prévues à l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier

Ces OPCVM dont les trackers et ETF ou FIA seront régis soit par le droit français, soit par tout droit d'un des pays membre de l'Union Européenne.

Ces OPCVM dont les trackers et ETF ou FIA sélectionnés par le gérant sont investis en titres de sociétés de tous secteurs, de toutes capitalisations, émis ou négociés sur les marchés internationaux.

L'exposition du Produit via des OPCVM dont les trackers et ETF ou des FIA aux marchés des pays émergents peut représenter jusqu'à 50% maximum de l'actif net.

Exposition devises :

Le Produit peut utiliser en exposition les devises autre que la devise de valorisation du Produit (€) à hauteur de 20% de l'actif net.

Dépôts :

Le Produit peut avoir recours à des dépôts en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie. Ces opérations sont réalisées dans la limite de 20% de son actif net. Le prêt d'espèces est prohibé.

Emprunts d'espèces :

Le Produit se réserve la possibilité, dans le cadre de la gestion de trésorerie du Produit, d'emprunter de façon temporaire pour un maximum de 10% de l'actif net du Produit en accord avec la banque dépositaire.

Alternative Patrimoniale a décidé, dans l'intérêt des porteurs du Produit, de recourir aux services de Haenggi & Associés comme conseiller afin de bénéficier de son expertise et de son savoir-faire pour l'aider à définir l'allocation stratégique et la sélection d'OPC. Les décisions d'investissement pour le compte de l'OPCVM relèvent néanmoins uniquement de la compétence et de la responsabilité de la SGP.

Autres informations :

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

Investisseurs de détails visés

Le Produit Inspiration s'adresse à tous types d'investisseurs (hors investisseurs dits « US Persons ») souhaitant obtenir une valorisation de leur capital sur la durée de placement recommandée.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Les demandes de souscriptions/rachats sont centralisées chaque jour (J-1), à l'exception des jours fériés en France et/ou de fermeture de la bourse de Paris, au plus tard à 14h chez CACEIS Bank, et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (J).

Le porteur peut obtenir plus d'information sur le Produit et ses performances sur simple demande écrite auprès de : ALTERNATIVE PATRIMONIALE, 19C rue du Fossé des Treize, 67000 STRASBOURG ou par mail à l'adresse suivante : contact@alternativepatrimoniale.fr

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (8 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Risque(s) important(s) pour le Produit non pris en compte dans cet indicateur :

Attention à un éventuel risque de change. Selon la devise du contrat ou des actifs sous-jacents, les sommes qui vous seront versées pourront l'être dans une autre devise.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Le Produit ne disposant d'aucune garantie en capital et le poids des investissements en action étant compris entre 50% et 100%, la case 4 apparaît comme la plus pertinente pour matérialiser le degré de risque de cette classe d'actif. Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 13 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement 10 000 €

La période de détention recommandée est de 8 ans.		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 6 710	€ 5 280
	Rendement annuel moyen	-32,9 %	-7,7 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 8 270	€ 9 370
	Rendement annuel moyen	-17,3 %	-0,8 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 10 700	€ 15 520
	Rendement annuel moyen	7,0 %	5,6 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 12 990	€ 19 760
	Rendement annuel moyen	29,9 %	8,9 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 8 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 12/2021 et 12/2024.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 07/2014 et 07/2022.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 12/2011 et 12/2019.

Que se passe-t-il si ALTERNATIVE PATRIMONIALE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 € sont investis.

Investissement 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	€ 190	€ 2 526
Incidence des coûts annuels (*)	1,9 %	2,0 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,66 % avant déduction des coûts et de 5,65 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Investissement 10 000 € et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	€ 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	€ 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,78 % de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	€ 178
Coûts de transaction	0,12 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€ 12
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Il n'y a pas de commission de performance pour ce Produit.	€ 0

Le tableau ci-dessus indique l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 8 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à long terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 8 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Les demandes de souscriptions/rachats sont centralisées chaque jour (J-1), à l'exception des jours fériés en France et/ou de fermeture de la bourse de Paris, au plus tard à 14h chez CACEIS Bank, et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (J).

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du Produit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation, vous pouvez contacter :

Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)

Alternative Patrimoniale

19C rue du Fossé des Treize

67000 Strasbourg - France

Téléphone : +33 9 88 99 98 88

Conformément à la réglementation en vigueur, un accusé de réception vous sera adressé dans les 10 jours ouvrables à compter de la date d'enregistrement de votre (vos) réclamation(s).

Le délai de traitement et de réponse ne pourra excéder 2 mois maximum à compter de la date d'envoi de votre (vos) réclamation(s).

En cas de refus de faire droit en totalité ou partiellement à la réclamation, le site de l'AMF permet l'accès à une rubrique opérationnelle dédiée à la médiation (diagnostic de recevabilité, demande de saisine, suivi du dossier, formulaires).

Pour y accéder : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur/presentation>

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site internet <https://www.alternativepatrimoniale.fr/ou-et-comment-placer-votre-argent/placements-financiers/>

Les performances passées de ce Produit peuvent être consultées sur le site internet d'Alternative Patrimoniale à l'adresse suivante : <https://www.alternativepatrimoniale.fr/ou-et-comment-placer-votre-argent/placements-financiers/>. L'historique porte sur une durée de 10 ans ou à défaut sur la durée de vie réelle du Produit.

Ce Document d'Informations Clés est mis à jour annuellement.

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

INSPIRATION

Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : ALTERNATIVE PATRIMONIALE

Part SR EUR ISIN : FR0014003AK7

Site internet : <https://www.alternativepatrimoniale.fr/>. Appelez le +33 9 88 99 98 88 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de ALTERNATIVE PATRIMONIALE en ce qui concerne ce document d'informations clés.

ALTERNATIVE PATRIMONIALE est agréée en France sous le n° GP 11000003 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

INSPIRATION est autorisé en France et déclaré à l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 31.12.2024

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Ce Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, constitué en France, relevant de la directive européenne 2009/65/CE.

Durée et modalités

Ce Produit est créé pour une durée de 99 ans, sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au présent règlement.

Objectifs

Objectif du Produit :

L'objectif de gestion est de permettre aux souscripteurs d'être exposés à des gestions actions (Univers 1) ainsi qu'à des gestions obligataires, monétaires et diversifiées sur plusieurs classes d'actifs (Univers 2) et intégrant, pour au moins 90% d'entre elles, des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le Produit investira dans des fonds ayant le label ISR ou respectant eux-mêmes les critères quantitatifs issus de ce label, à savoir une réduction de 20% de leur univers d'investissement après élimination des moins bonnes notations extra-financières ou une note extra-financière supérieure à la note de leur univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées ainsi qu'un taux d'analyse ou de notation extra-financière supérieur à 90% en nombre d'émetteurs ou en capitalisation de l'actif net du placement collectif.

L'OPCVM investira également dans des fonds qui promeuvent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").

Les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres. La sélection d'OPC ISR externes à la société de gestion peut générer une absence de cohérence.

Le gérant du Produit met en œuvre une gestion active, discrétionnaire et dynamique sur un horizon d'investissement de 8 ans.

L'objectif de niveau de volatilité moyenne du Produit est de 12.5% sur l'horizon d'investissement.

Du fait de son objectif de gestion et au regard de la stratégie d'investissement utilisée, il ne peut être fait mention d'un indicateur de référence pertinent pour le Produit.

Caractéristiques essentielles du Produit :

Le Produit INSPIRATION est géré en multigestion, via la sélection de différents OPCVM ou FIA qui appartiennent à deux univers d'investissement différents.

Les deux univers d'investissements sont les suivants :

L'univers d'investissement « actions » représentera entre 50% et 100% de l'allocation du Produit. Les différents OPC actions sélectionnés seront investis en actions sur tous les secteurs, toutes les zones géographiques (y compris les pays émergents), toutes capitalisations boursières (en ce compris les petites et moyennes capitalisations sans limite de pourcentage).

L'univers d'investissement obligataire, monétaire, alternatif et diversifié sur plusieurs classes d'actifs représentera entre 0 et 50% de l'allocation du Produit sous forme de :

- OPC obligataires : les différents OPC obligataires sélectionnés seront investis principalement en titres de nature obligataire diverse (Investment Grade, Titres spéculatifs, Convertibles.)

- OPC diversifiés sur plusieurs classes d'actifs : Les différents fonds diversifiés sur plusieurs classes d'actifs sélectionnés permettent de couvrir plusieurs classes d'actifs au sein d'un placement unique. Le fait d'offrir une diversité de classes d'actif au sein d'un même fonds contribue à minimiser l'impact des fluctuations de marché. Les fonds diversifiés sur plusieurs classes d'actifs peuvent ainsi être investis en actions, obligations ou instruments monétaires et sont gérés de façon active.

- OPC alternatifs : Il s'agit de fonds ayant recours à un large éventail de différentes stratégies de placement alternatif. Les styles de gestion alternative étant nombreux et évolutifs, les styles de gestion listés ci-après seront utilisés à titre principal.

Les stratégies considérées comme alternatives peuvent par exemple être les suivantes : Long Short Equity, Equity Market Neutral, Event Driven, Crédit Arbitrage, CTA, Global Macro, Arbitrage de volatilité, Cat Bonds.

La répartition de l'actif du Produit INSPIRATION entre les deux univers d'investissement est discrétionnaire. La pondération peut varier dans le temps entre les bornes définies en fonction de l'évolution des conditions de marché et pour refléter les attentes en matière de perspectives macroéconomiques et anticipations de l'équipe de gestion.

Le Produit Inspiration est investi dans les catégories d'actifs suivantes :

OPCVM dont les trackers et ETF, FIA ou fonds d'investissement étrangers :

Le Produit peut investir jusqu'à :

- 100% de l'actif net en parts ou en actions d'OPCVM dont les trackers et ETF des catégories suivantes : fonds obligations, fonds actions, fonds diversifiés sur plusieurs classes d'actifs, fonds spéculatifs et autres fonds à l'exception des OPCVM détenant plus de 10% en OPCVM, FIA ou fonds d'investissements d'étrangers

- 30% de l'actif net en parts ou actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger européens ou non, répondant aux quatre conditions prévues à l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier

Ces OPCVM dont les trackers et ETF ou FIA seront régis soit par le droit français, soit par tout droit d'un des pays membre de l'Union Européenne.

Ces OPCVM dont les trackers et ETF ou FIA sélectionnés par le gérant sont investis en titres de sociétés de tous secteurs, de toutes capitalisations, émis ou négociés sur les marchés internationaux.

L'exposition du Produit via des OPCVM dont les trackers et ETF ou des FIA aux marchés des pays émergents peut représenter jusqu'à 50% maximum de l'actif net.

Exposition devises :

Le Produit peut utiliser en exposition les devises autre que la devise de valorisation du Produit (€) à hauteur de 20% de l'actif net.

Dépôts :

Le Produit peut avoir recours à des dépôts en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie. Ces opérations sont réalisées dans la limite de 20% de son actif net. Le prêt d'espèces est prohibé.

Emprunts d'espèces :

Le Produit se réserve la possibilité, dans le cadre de la gestion de trésorerie du Produit, d'emprunter de façon temporaire pour un maximum de 10% de l'actif net du Produit en accord avec la banque dépositaire.

Alternative Patrimoniale a décidé, dans l'intérêt des porteurs du Produit, de recourir aux services de Haengi & Associés comme conseiller afin de bénéficier de son expertise et de son savoir-faire pour l'aider à définir l'allocation stratégique et la sélection d'OPC. Les décisions d'investissement pour le compte de l'OPCVM relèvent néanmoins uniquement de la compétence et de la responsabilité de la SGP.

Autres informations :

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

Investisseurs de détails visés

Le Produit Inspiration s'adresse à tous types d'investisseurs (hors investisseurs dits « US Persons ») souhaitant obtenir une valorisation de leur capital sur la durée de placement recommandée.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Les demandes de souscriptions/rachats sont centralisées chaque jour (J-1), à l'exception des jours fériés en France et/ou de fermeture de la bourse de Paris, au plus tard à 14h chez CACEIS Bank, et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (J).

Le porteur peut obtenir plus d'information sur le Produit et ses performances sur simple demande écrite auprès de : ALTERNATIVE PATRIMONIALE, 19C rue du Fossé des Treize, 67000 STRASBOURG ou par mail à l'adresse suivante : contact@alternativepatrimoniale.fr

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (8 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Risque(s) important(s) pour le Produit non pris en compte dans cet indicateur :

Attention à un éventuel risque de change. Selon la devise du contrat ou des actifs sous-jacents, les sommes qui vous seront versées pourront l'être dans une autre devise.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Le Produit ne disposant d'aucune garantie en capital et le poids des investissements en action étant compris entre 50% et 100%, la case 4 apparaît comme la plus pertinente pour matérialiser le degré de risque de cette classe d'actif. Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 13 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement 10 000 €

La période de détention recommandée est de 8 ans.		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 6 700	€ 5 280
	Rendement annuel moyen	-33,0 %	-7,7 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 8 240	€ 9 260
	Rendement annuel moyen	-17,6 %	-1,0 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 10 650	€ 15 020
	Rendement annuel moyen	6,5 %	5,2 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 12 940	€ 19 130
	Rendement annuel moyen	29,4 %	8,4 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 8 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 08/2021 et 12/2024.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 07/2014 et 07/2022.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 12/2011 et 12/2019.

Que se passe-t-il si ALTERNATIVE PATRIMONIALE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 € sont investis.

Investissement 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	€ 231	€ 3 008
Incidence des coûts annuels (*)	2,3 %	2,4 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,64 % avant déduction des coûts et de 5,22 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Investissement 10 000 € et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	€ 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	€ 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,19 % de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	€ 219
Coûts de transaction	0,12 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€ 12
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Il n'y a pas de commission de performance pour ce Produit.	€ 0

Le tableau ci-dessus indique l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 8 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à long terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 8 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Les demandes de souscriptions/rachats sont centralisées chaque jour (J-1), à l'exception des jours fériés en France et/ou de fermeture de la bourse de Paris, au plus tard à 14h chez CACEIS Bank, et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (J).

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du Produit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation, vous pouvez contacter :

Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)

Alternative Patrimoniale

19C rue du Fossé des Treize

67000 Strasbourg - France

Téléphone : +33 9 88 99 98 88

Conformément à la réglementation en vigueur, un accusé de réception vous sera adressé dans les 10 jours ouvrables à compter de la date d'enregistrement de votre (vos) réclamation(s).

Le délai de traitement et de réponse ne pourra excéder 2 mois maximum à compter de la date d'envoi de votre (vos) réclamation(s).

En cas de refus de faire droit en totalité ou partiellement à la réclamation, le site de l'AMF permet l'accès à une rubrique opérationnelle dédiée à la médiation (diagnostic de recevabilité, demande de saisine, suivi du dossier, formulaires).

Pour y accéder : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur/presentation>

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site internet <https://www.alternativepatrimoniale.fr/ou-et-comment-placer-votre-argent/placements-financiers/>

Les performances passées de ce Produit peuvent être consultées sur le site internet d'Alternative Patrimoniale à l'adresse suivante : <https://www.alternativepatrimoniale.fr/ou-et-comment-placer-votre-argent/placements-financiers/>. L'historique porte sur une durée de 10 ans ou à défaut sur la durée de vie réelle du Produit.

Ce Document d'Informations Clés est mis à jour annuellement.